



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Le dix juillet deux mille vingt à 16 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Bernard COVAREL, Maire.

Date de la convocation : 3 juillet 2020

PRESENTS : Christelle BATAILLER, Pascal DOMPNIER, Cécile ELIN, Nicolas LAMBERT, Roland MOLLARET, Nathalie RONCO, Sébastien ROSSAT, Pascal SIBUE, Stéphane TRUCHET.

ABSENT : Fernand AUGERT, Georges BUISSON-RIEUX, Elodie DOMINJON, Frédéric FLORES, Aimie PASCHAL.

PROCURATIONS :

Elodie DOMINJON à Bernard COVAREL, Frédéric FLORES à Pascal DOMPNIER, Aimie PASCHAL à Christelle BATAILLER.

NOMBRE DE MEMBRES :

⇒ Afférents au conseil municipal : 15

⇒ En exercice : 15 - Présents : 10 - Votants : 13 - Procuration : 3

SECRETAIRE DE SEANCE : Cécile ELIN

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 3 juin 2020.

Rajout à l'ordre du jour :

- COVID-19 / Tarifs de l'accueil périscolaire et de la cantine post-confinement.
- COVID-19 / Demande de subvention du département « Fonds d'urgence aux collectivités »

Vote : à l'unanimité

1. Désignation de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants en vue du renouvellement de la série 2 des sénateurs en application du décret du 29 juin 2020.

Les conditions de vote étant réunies et le quorum atteint, Monsieur le Maire procède à l'élection des délégués titulaires et suppléants.

Délégués titulaires, sont candidats :

Bernard COVAREL

Pascal DOMPNIER

Nicolas LAMBERT

Délégués suppléants, sont candidats :

Christelle BATAILLER

Stéphane TRUCHET

Sébastien ROSSAT

Vote : à l'unanimité

2. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la Direction Départementale des Finances Publiques concernant le renouvellement de la CCID suite aux élections municipales de 2020.

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. La commission est composée pour les communes inférieure à 2000 habitants :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

Une liste de 24 noms doit être transmise.

Le conseil municipal, détermine et valide une liste de contribuables en nombre double, soit 24 noms.

Vote : à l'unanimité.

3. Approbation de l'avenant de transfert de la convention de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs – secteur l'Alpettaz

Le conseil municipal valide l'avenant n°1 valant transfert d'une convention de maîtrise d'œuvre passée entre la société BARON INGENIERIE et le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs à l'Alpettaz.

Vote : à l'unanimité.

4. COVID-19 définition des tarifs de l'accueil périscolaire et de la cantine post-confinement.

Les enfants scolarisés sur les deux écoles de la commune ont repris l'école le 11 mai 2020 jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit le 3 juillet 2020.

Cette reprise a dû s'effectuer avec les conditions sanitaires imposées par le gouvernement. Par conséquent, les enfants ont apporté un repas tiré des sacs à chaque repas.

Le conseil municipal s'accorde à considérer la pause méridienne comme un temps d'accueil périscolaire.

Madame Christelle BATAILLER, adjointe au maire, propose le tarif de 2€ pour le temps d'accueil périscolaire et d'amener le forfait « trimestriel » à 30€.

Le conseil municipal approuve cette proposition.

Vote : à l'unanimité.

5. COVID-19 demande de subvention « Fonds d'urgence aux collectivités-COVID-19 »

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, le conseil départemental de la Savoie a mis en place un fonds d'urgence aux collectivités afin d'apporter une aide au financement des achats (gel hydro alcoolique, masques, etc) et aménagements permettant l'accessibilité des lieux publics (écoles, mairie, etc) dans le respect des gestes barrières. Cette subvention est limitée à 2000€ par collectivités sous certaines conditions, détaillées dans le dossier de demande.

Le conseil municipal approuve cette demande de subvention.

Vote : à l'unanimité

6. Questions et informations diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un projet de création d'un cabinet médical commun avec la commune de Villarembert-Le Corbier est à l'étude pour cet hiver. Madame Christelle BATAILLER, adjointe au maire, ajoute que si ce projet se met en place, il serait judicieux de faire coïncider les navettes inter-stations avec les horaires du cabinet médical et la pharmacie.
- Rallye Maurienne Roses. Madame Florence BONNEL relance la commune au sujet d'une demande de subvention de l'association Maurienne Roses qui participera cet automne à un rallye solidaire au Maroc. Monsieur le Maire précise que les demandes de sponsoring doivent être faites auprès de l'office de tourisme.
- Monsieur Stéphane TRUCHET, adjoint au maire, souhaite connaître les chemins entretenus par le SIVAV et ceux entretenus par la commune, ceci permettrait de les différencier et, en cas de problème, en demander l'entretien à la collectivité concernée. Monsieur Sébastien ROSSAT, adjoint au maire, souhaite mettre en place une personne employée par la commune pour revoir le balisage et l'entretien de ces chemins.
- Monsieur Pascal DOMPNIER, adjoint au maire, informe le conseil municipal que la proposition de prix faite à l'École de Ski Internationale (ESI) concernant la vente du terrain communal sur lequel est établi leur jardin d'enfants, n'a pas été acceptée. Une entrevue est demandée avec les responsables de l'ESI pour échanger sur le sujet.

Séance levée à 17h06

Le Maire,
Bernard COVARE

